



Cession entreprise a mon epouse

Par **OLIVIER**, le **01/04/2008** à **17:04**

BONJOUR JE VOUDRAIS SAVOIR SI Je PEUT VENDRE MON ENTREPRISE DE
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE QUI EST UNE EURL A MON EPOUSE SACHANT
QUE NOUS SOMMES MARIES EN SEPARATION DE BIEN POUR POUVOIR ENSUITE
DEVENIR SALARIE DE CETTE MEME ENTREPRISE ET SI OUI COMMENT MERCI

Par **Thierry Nicolaidès**, le **02/04/2008** à **12:07**

Cher monsieur

c'est possible de vendre ovtre enterrise à votre épouse , mais pouquoi faire ?

Il faut faire un acte de cession des parts, le faire enregistrer aux impots , déclarer votre arrêt
d'activité non salariée etc etc

Consultez un avocat pour éviter les impairs

Dubus